

Chapitre 19 – Les serviteurs qui ont reçu un appel particulier du Seigneur

Nous devons parler du sujet des revenus de ceux qui sont appelés par le Seigneur à travailler à plein temps à Son service. Nous avons précédemment déjà traité de leur appel et de leur position dans l'assemblée.

Si nous revenons à Actes 13, quand Barnabas et Paul ont été appelés par le Seigneur à ce service particulier, il y a un point qui est omis de façon évidente. Nulle part dans ces versets il n'est question de la nécessité :

- De la part de l'assemblée de garantir une aide financière totale pour ces serviteurs ou de fournir un salaire
- Il n'est jamais mentionné que Paul ou Barnabas aient demandé de l'aide
- Il n'y a aucune promesse spécifique du Seigneur disant qu'Il les entretiendrait.

Alors comment cela devait-t-il se passer ?

Lorsque ces deux serviteurs ont reçu des instructions, elles sont venues directement du Seigneur Lui-même, par le Saint Esprit. Il n'ont pas hésité. Ils ont su immédiatement qu'ils devaient obéir au Seigneur en retour de Sa mort au Calvaire. Ils se sont mis en route avec la certitude et la confiance que le Seigneur prendrait soin d'eux **à tous les points de vue**. Ils l'avaient déjà expérimenté dans leur vie. Une fois, Barnabas avait vendu la terre qu'il possédait et avait donné le produit de la vente aux assemblées pour aider les nécessiteux. Cette aide leur était coutumière. De la même façon que « Abraham a cru Dieu », eux aussi firent preuve de la même foi en Dieu.

Regardons tout d'abord les paroles de l'apôtre Paul au sujet de ses propres expériences :

*« Paul partit d'Athènes et vint à Corinthe ; il y trouva un Juif, nommé Aquilas ...ainsi que Priscilla sa femme ... Comme il était du même métier, il demeura chez eux **et y travaillait**, car leur métier était de faire des tentes »* Actes 18:1-3. Remarquons ces mots «et travaillait», car ils décrivent Paul qui oeuvrait pour subvenir à ses besoins. Il n'y a rien de mal à travailler pour gagner son pain.

1 Thessaloniens 2:9 : *« Car vous vous souvenez, frères, de notre peine et de notre labeur : c'est en travaillant nuit et jour pour n'être à charge à aucun de vous que nous vous avons prêché l'évangile de Dieu »*. Le labeur est un travail qui implique des efforts pénibles et l'apôtre était prêt à

endurer ce qui était nécessaire pour s'assurer qu'il n'était pas une charge à sa congrégation.

2 Thessaloniens 3:7-9 : « *Car vous savez vous-mêmes comment il faut que vous nous imitiez : nous n'avons pas vécu dans le désordre au milieu de vous ; nous n'avons mangé du pain chez personne gratuitement, mais, dans la peine et le labeur, nous avons travaillé nuit et jour pour n'être à charge à aucun de vous ; non que nous n'en ayons pas le droit, mais afin de nous donner nous-mêmes à vous comme modèles, pour que vous nous imitiez* ».

2 Corinthiens 11:8-9. « *Et quand j'étais auprès de vous - dans le besoin - je n'ai été à charge à personne, car les frères venus de Macédoine ont pourvu à mes besoins ; je me suis gardé de vous être à charge en quoi que ce soit, et je m'en garderai* »

Dans ces versets, l'apôtre nous montre la façon dont il vivait. Il y a eu des moments où il a certainement été dans le besoin. Lorsqu'il voyageait et prêchait l'Évangile, il ne voulait rien recevoir de la part de ces jeunes assemblées, parce que :

1. Il voulait leur donner un exemple à suivre
2. Il ne voulait pas leur être une charge.
3. L'Évangile est gratuit.

Nous voyons que pour ces raisons, l'apôtre ne demandait jamais de don de la part de ceux à qui il rendait visite, et pourtant il faisait confiance au Seigneur pour bénir son chemin. Nous ne voyons jamais l'apôtre demander de l'argent ! Pas plus qu'un salaire ! Il était préparé à travailler, même si c'était très pénible pour lui.

Alors devons-nous nous attendre à ce que tous les serviteurs du Seigneur qui ont eu un appel particulier, travaillent entièrement sur ces bases ? Que nous dit encore l'Écriture ?

1 Corinthiens 9: 9-12 : « *Car dans la loi de Moïse il est écrit : "Tu ne muselleras pas le boeuf qui foule le grain". Dieu s'occupe-t-il des boeufs ? Ne parle-t-il pas entièrement pour nous ? C'est bien pour nous que cela a été écrit : celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain doit le fouler dans l'espérance d'y avoir part. Si nous avons semé pour vous des biens spirituels, est-il excessif que nous moissonnions de vos biens matériels ? Si d'autres ont part à ce droit sur vous, ne l'avons-nous pas davantage ? Mais nous n'avons pas usé de ce droit ; au contraire, nous supportons tout, afin de ne mettre aucun obstacle à l'évangile du Christ* ».

1 Timothée 5:18 : « *Tu ne muselleras pas le bœuf qui foule le grain, et l'ouvrier est digne de son salaire* ».

Le boeuf était alimenté. Comme il devait fouler le grain, il lui était permis d'en avoir une part. De même avec le semeur et le moissonneur. L'apôtre remarque bien que cela n'a pas été uniquement écrit pour les générations de l'époque, mais aussi « pour nous ». Les serviteurs faisaient leur travail et comptaient recevoir quelque chose, plus ou moins, pour leur travail. De la même façon, Paul affirme que le ministre de l'évangile a le droit de recevoir quelque chose du travail qu'il fait. Cela peut être uniquement un repas, ou peut-être davantage. Donc nous voyons qu'il y a une obligation de la part de ceux qui reçoivent les bénédictions spirituelles, de pourvoir aux besoins matériels des serviteurs du Seigneur qui oeuvrent dans Son ministère.

Nous avons cité 2 Corinthiens 11: 9 ci-dessus. Cela inclut la portion de phrase: « *car les frères venus de Macédoine ont pourvu à mes besoins* ». Paul a été très encouragé par le don envoyé par ceux qui prenaient soin de son bien-être. Nous pouvons aussi noter que, alors que Paul n'a jamais demandé de l'aide pour lui-même, il remercie toujours pour l'aide donnée. Remarquez ses paroles : « *J'ai éprouvé une grande joie dans le Seigneur de ce que maintenant, enfin, vous avez fait revivre votre intérêt pour moi ; vous y aviez bien pensé, mais l'occasion vous manquait ; je ne parle pas en raison de privations, car j'ai appris à être content dans les situations où je me trouve. Je sais être dans le dénuement, je sais aussi être dans l'abondance ; à tous égards et en toutes circonstances, je suis enseigné aussi bien à être rassasié qu'à avoir faim, aussi bien à être dans l'abondance qu'à être dans les privations. Je peux tout en celui qui me fortifie. Néanmoins, vous avez bien fait de prendre part à mon affliction* » Philippiens 4:10-14.

Nous pouvons résumer les enseignements du Nouveau Testament à ce sujet comme suit :

1. Le serviteur va de l'avant, faisant confiance à son Seigneur dans les mains duquel sont « *les bêtes sur mille montagnes* » Psaume 50:10. Le Seigneur est au-dessus de tout.
2. Ceux qui reçoivent une aide spirituelle de la part d'un serviteur ont la responsabilité de prendre soin de lui.
3. D'autres, qui ont un réel désir d'aider à l'avancement de l'œuvre du Seigneur, en entendant parler de tel serviteur, peuvent volontairement envoyer des dons à ce serviteur de temps en temps.
4. A la fin, Paul se réjouit de ce que quelque ait été sa situation, il était satisfait.

Que chaque serviteur du Seigneur aujourd'hui puisse aussi se réjouir de cette façon !

Il est important de remarquer l'**attitude** de l'apôtre. Son seul et unique désir était de servir le Seigneur qui avait transformé sa vie. Il avait une vue spirituelle du coût. Il écrit : « *Mais les choses qui pour moi étaient un gain, je les ai considérées, à cause du Christ, comme une perte. Oui, je considère toutes choses comme une perte à cause de l'excellence de la connaissance du Christ Jésus mon Seigneur : à cause de lui, j'ai fait la perte de toutes et je les estime comme des ordures, afin que je gagne Christ, et que je sois trouvé en lui n'ayant pas ma justice qui est sur une base de loi, mais celle qui est par la foi en Christ, la justice qui est de Dieu, moyennant la foi, pour le connaître, lui, et la puissance de sa résurrection, et la communion de ses souffrances, étant rendu conforme à sa mort, si en quelque manière je peux parvenir à la résurrection d'entre les morts* » Philippiens 3:7-11. Quelle attitude admirable que celle - la!

Cette attitude a conduit à l'action. Quand il a été appelé, Paul est allé, peut-être comme Abraham qui « s'en alla, sans savoir où il allait » Hébreux 11:8. Mais, comme Abraham, il « crut Dieu, et cela lui fut compté à justice » Romains 4:3. Paul était libre de servir le Seigneur, sachant qu'il était entre les mains du Seigneur et qu'il valait « mieux que beaucoup de moineaux » Matthieu 10: 31.